

ETUDE SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL





Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de la Région de l'Oriental	4
1.1. Indicateurs macroéconomiques	6
1.2. Potentiel & vocations	10
1.3. Une vision territoriale intégrée	14
1.4. Espaces industriels d'accueil	15
1.5. Investissements privés	16
2. Démographie des entreprises de la Région de l'Oriental	19
2.1. Caractéristiques de base des EPMA de la Région de l'Oriental	20
2.2. Créations d'entreprises	25
2.3. Radiations d'entreprises	27
3. Indicateurs économiques des entreprises	29
3.1. Chiffre d'affaires	30
3.2. Emploi	34
4. Situation financière des entreprises	36
4.1. Structure du passif	37
4.2. Ratios financiers	40
4.2.1. Taux de profitabilité	40
4.2.2. Ratio d'autonomie financière	42
4.3. Indicateurs de l'équilibre financier	44
4.3.1. Fonds de roulement	44
4.3.2. Besoin en fonds de roulement	46
4.3.3. Trésorerie nette	48
4.3.4. Ratio de rentabilité des capitaux propres	50



Introduction

La Région de l'Oriental concentre près de 3,65% de l'ensemble des entreprises du Maroc, avec 10.752 entreprises actives.

La priorité de cette étude a été donnée au traitement des informations relatives aux entreprises Personnes Morales de la Région avant d'étendre ce travail, par la suite, aux autres catégories d'entreprises. Toutefois, en raison de la non-exhaustivité de certaines données (chiffre d'affaires, effectifs, etc.), n'ont été retenues, pour le calcul des indicateurs économiques et financiers, que les populations d'entreprises pour lesquelles ces informations sont disponibles.

Cette étude a été réalisée par l'Observatoire Marocain de la TPME (OMTPME) en partenariat avec le Centre Régional d'Investissement (CRI) de la Région de l'Oriental.



PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL

Chiffres clés de la Région de l'Oriental

- POPULATION
2 453 226 Hab. (6,8% National)
2 725 106 en 2030
- TAUX DE JEUNESSE
50% de la population (< 25 ans)
- POPULATION ACTIVE
45,1%
- DENSITÉ : 25,7 Hab./Km²
- TAUX D'URBANISATION : 65%
- SUPERFICIE : 90 000 Km²
(12% National)
- SYSTÈME PRODUCTIF
Activités tertiaires (51,4%) et activités
secondaires (22,3%)
- PIB PAR HABITANT
22 831 DH (2018)
- PIB RÉGIONAL 54,8 MMDH (2018)



Région de l'Oriental : 1 Préfecture, 7 Provinces

1.1. Indicateurs macroéconomiques

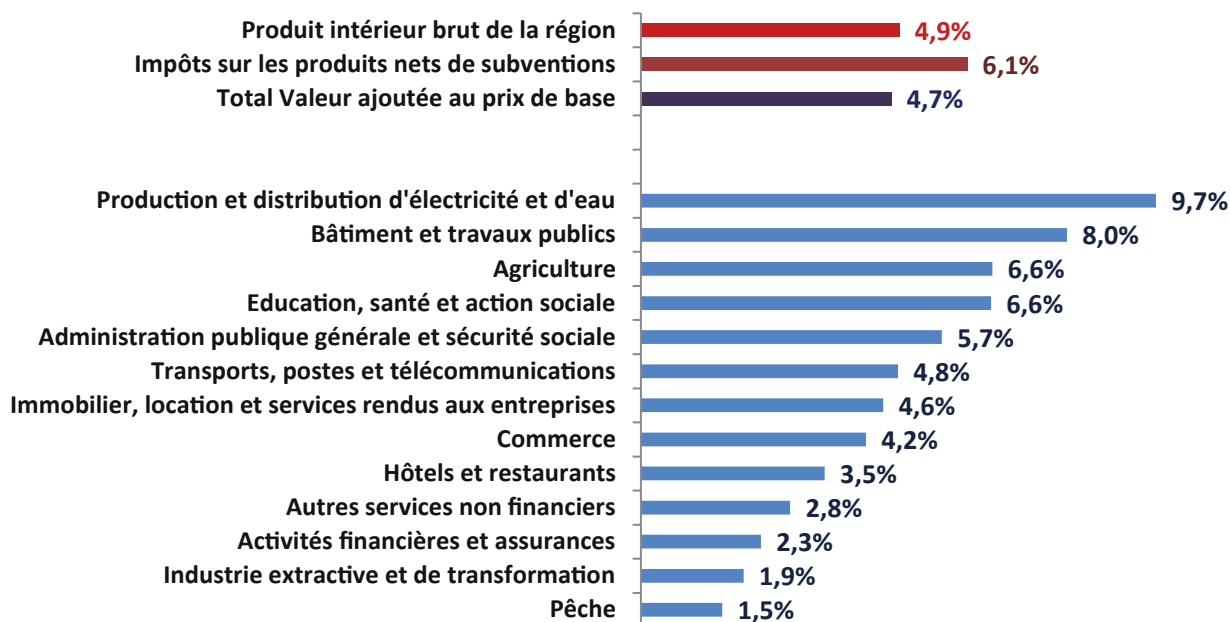
Tableau 1. Evolution du produit intérieur brut par secteur d'activité sur la période 2015-2018

	PIB en MDH				Contribution à la création de la VA	Taux d'évolution moyen 2015 à 2018
	2015	2016	2017	2018		
Agriculture & Pêche	6.921	7.987	8.296	8.360	18%	7%
Industrie extractive et de transformation	3.391	3.433	3.752	3.854	8%	4%
Production et distribution d'électricité et d'eau	2.208	2.207	2.488	2.846	6%	9%
Bâtiment et travaux publics	3.677	4.191	5.172	5.605	12%	15%
Commerce	3.806	3.614	3.274	3.280	7%	-5%
Hôtels et restaurants	696	769	923	1.028	2%	14%
Transports, postes et télécommunications	2.724	2.806	2.936	3.330	7%	7%
Activités financières et assurances	1.147	1.029	1.072	1.096	2%	-1%
Immobilier, location et services rendus aux entreprises	4.612	4.972	5.307	5.705	12%	7%
Administration publique générale et sécurité sociale	5.060	5.252	5.477	5.827	12%	5%
Education, santé et action sociale	5.805	5.426	5.363	5.386	12%	-2%
Autres services non financiers	383	398	404	409	1%	2%
Total Valeur ajoutée au prix de base	40.431	42.084	44.463	46.725	100%	5%
Impôts sur les produits nets de subventions	6.999	7.039	7.728	8.126	-	5%
Produit intérieur brut de la région	47.429	49.123	52.191	54.850	-	5%
Dépenses de consommation finale des ménages	38.495	41.189	42.761	44.815	-	5%

Source : Haut-Commissariat au Plan – Comptes Régionaux

Le secteur de l'agriculture et la pêche occupe la première place en termes de création de valeur ajoutée au niveau de la Région de l'Oriental avec une part de 18%, suivi du secteur du Bâtiment et travaux publics, qui détient une part de 12%. Le commerce, malgré son importance en termes d'emploi au niveau de la région, ne contribue qu'à 7% de la valeur ajoutée régionale (cf. tableau 1).

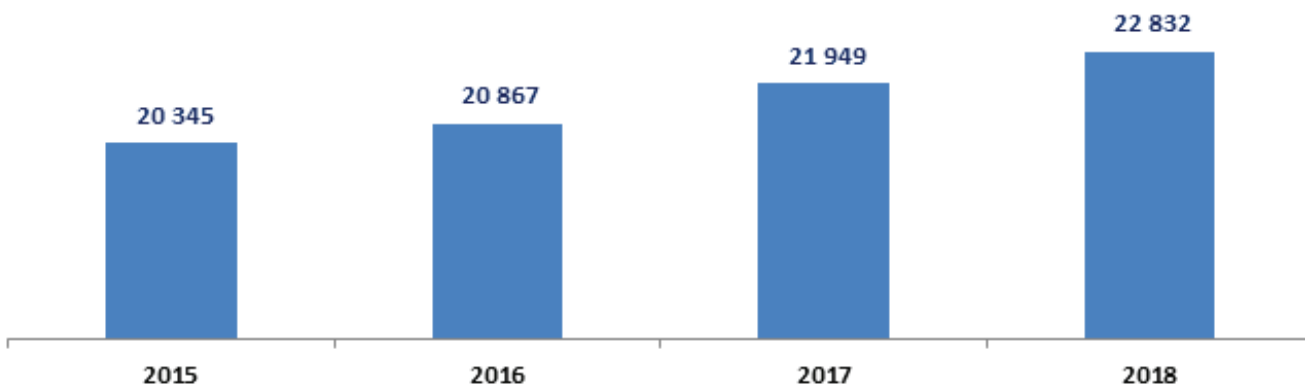
Graphique 1. Contribution à la création de la valeur ajoutée nationale par secteur 2015 - 2018



Source : Haut-Commissariat au Plan – Comptes Régionaux

La Région de l'Oriental a connu un taux de croissance moyen de son PIB, entre 2015 et 2018, de près de 5% en glissement annuel (cf. graphique 1). De ce fait, la Région mérite une impulsion plus forte et continue en vue d'une plus importante croissance du PIB régional, qui soit génératrice davantage d'emplois et de revenus.

Graphique 2. PIB par tête au niveau de la région



Source : Haut-Commissariat au Plan – Comptes Régionaux

L'Oriental se place toujours à la 8ème position avec une part moyenne sur la période 2015-2018 en termes de contribution à la formation du PIB national de 4,9%, avec Casablanca-Settat (32%) en tête, suivie de Rabat-Salé-Kénitra (16%) et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10%).

L'analyse de l'évolution de la structure du PIB régional par secteur d'activité entre 2013 et 2018 permet de positionner la Région de l'Oriental. En effet, cette évolution montre que le PIB généré par les activités primaires (agriculture & pêche) au niveau de la Région de l'Oriental entre 2013 et 2018 a vu sa contribution à l'économie nationale passer de 5,1% à 6,2%, soit une variation de 1,1 point. La Région se trouve dès lors placée au 7ème rang en termes de contribution du secteur à la formation du PIB national primaire (cf. tableau 2).

Durant la même période, le PIB secondaire a connu une quasi-stagnation passant de 3,9% à 4,3% au niveau national. La Région de l'Oriental occupe ainsi le 6ème rang en termes de contribution à la formation du PIB secondaire national. Par ailleurs, le PIB tertiaire, a quant à lui, constaté un léger recul de son poids passant de 4,9% à 4,7%. La Région de l'Oriental se trouve classée ainsi au 6ème rang.

Tableau 2. Evolution de la contribution de chaque secteur dans la région à l'économie nationale sur la période 2013-2018

	2013	2018	Var. en points de pourcentage
Primaire	5,1%	6,2%	+1,1
Secondaire	3,9%	4,3%	+0,4
Tertiaire	4,9%	4,7%	-0,2

Source : Haut-Commissariat au Plan – Comptes Régionaux

L'analyse sectorielle de la création de la valeur ajoutée entre 2013 et 2018 permet de mettre en évidence les niveaux de contribution des trois secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ainsi, il apparaît que les activités primaires et secondaires ont connu une évolution positive de leur part au niveau régional de 1,7 et 2,2 points de pourcentage, respectivement. Pour ce qui est de leur part, en 2018, elles constituent 17,9% (primaire) et 26,3% (secondaire) de la création de la valeur ajoutée régionale. Par ailleurs, le secteur tertiaire, représentant plus de la moitié de la création de richesse, a connu une baisse de sa contribution au profit des deux autres secteurs de l'ordre de -3,8 points (cf. tableau 3).

Tableau 3. Evolution de la contribution de chaque secteur d'activité à la création de la VA sur la période 2013-2018

	2013	2018	Var. en points de pourcentage
Primaire	16,2%	17,9%	+1,7
Secondaire	24,1%	26,3%	+2,2
Tertiaire	59,6%	55,8%	-3,8

Source : Haut-Commissariat au Plan – Comptes Régionaux

1.2. Potentiel & vocations

Bénéficiant d'une infrastructure compétitive, la Région de l'Oriental dispose d'une offre territoriale intégrée axée sur plusieurs vocations spécifiques et propose des opportunités d'investissement réalisables dans l'immédiat, et exploitant au mieux les richesses naturelles, économiques et sociales. 7 secteurs clés sont donc aujourd'hui analysés et mis en valeur, joignant à la fois les potentialités du secteur ainsi que les avantages et incitations qui lui sont offerts :

i. Industrie et logistique

Plusieurs activités de l'industrie manufacturière et d'extraction sont en train de gagner en compétitivité grâce aux grands projets d'infrastructure et de connectivité réalisés depuis 2003 dans la Région : textile, agro-industrie, métallurgie, automobile, etc. Cette compétitivité sera accrue avec l'approche de livraison du futur complexe portuaire de Nador West Med qui offrira une nouvelle ouverture du Maroc vers l'international. Cette plateforme portuaire devrait à terme comprendre des installations adossées à un pôle industriel, commercial, logistique et tertiaire sur une superficie d'environ 1500 ha située en zone franche.



ii. Economie numérique

Avec sa plateforme d'offshoring Oujda Shore, 4ème zone dédiée aux métiers de l'offshoring au Maroc et plus de 10.000 m² de plateaux bureaux aménagés et disponibles à des prix très abordables, ainsi que son capital humain qualifié, notamment en langues étrangères, la ville d'Oujda en particulier, et la Région de l'Oriental d'une façon générale se confirme comme une destination privilégiée pour le secteur de l'offshoring et du digital au Maroc. Des incitations locales en matière d'encouragement à l'emploi des jeunes offrent à ce secteur une opportunité d'ancrage de la Région dans la carte de l'outsourcing nationale et internationale.



iii. Agriculture

Avec 773.170 ha de terres irriguées et plus de 6.500.000 ha de terres de parcours, le secteur de l'Agriculture et de l'élevage constitue un pilier économique dans la Région. Ces terres ont permis d'avoir une production parmi les plus prisées dans les bassins de consommations nationaux et internationaux : Clémentine de Berkane, Agneau Béni Guil, Dattes Aziza, Nèfles de Zegzel, Huile essentielle et feuilles sèches du Romarin, Huile d'olive de Tafersite et Al Alfia et le Miel du Romarin sont des produits du terroir labellisés (IGP) qui font rayonner la diversité naturelle régionale.



iv. Commerce

Il s'agit de l'un des secteurs historiques de la Région qui se reconfigure et se modernise grâce à un net recul du secteur de l'informel et de la contrebande, une croissance continue du secteur du tourisme dans la Région et une nette amélioration prévue des flux logistiques grâce au port Nador West Med



v. Tourisme

La richesse naturelle de la Région de l'Oriental et la diversité de ses panoramas offrent aux visiteurs de la Région deux destinations de rang mondial : Maroc Méditerranée et Atlas & Vallées.

- Tourisme balnéaire : plage de Saidia, lagune de Marchica, Cap des Trois Fourches...
- Tourisme naturel : embouchure de la Moulouya, SIBE Chekhar, cascade de Gafait...
- Tourisme de montagne : la grotte de Chameau, les gorges de Zegzel, Sommet d'Ain Almou...
- Tourisme culturel : Ksar de Zenaga à Figuig, galerie d'art à Oujda, patrimoine culturel à Debdou...
- Tourisme de désert : au niveau de l'oasis la plus proche de l'Europe : Figuig.



vi. Énergies Renouvelables et Mines

La Région de l'Oriental dispose d'un potentiel solaire très important et de vastes opportunités foncières qui garantissent le développement de plusieurs projets de production énergétique dans des conditions très optimales, notamment en cycles combinés avec l'énergie thermique. Aussi, la carte minière de la Région offre des opportunités d'investissement dans le secteur du nord jusqu'au sud de la Région : Plomb, Zinc, Calcite, Manganèse, Cuivre, Barytine, Bentonite, etc.



vii. Aquaculture

L'activité d'aquaculture a été introduite dans la Région depuis 35 ans. Le littoral méditerranéen de la Région de l'Oriental, long de 200 km et la qualité exceptionnelle de ses eaux offrent des opportunités d'investissement indéniables au niveau du secteur aquacole. Entre Saidia, Nador et Driouch, 1.465 ha sont dédiés à l'aquaculture identifiés pour développer :

- La pisciculture : dorade, loup bar, maigre, sériole...
- La conchyliculture : palourde, moules, huitres, ormeaux...
- L'algoculture : algue glaciale, laminaires...



1.3. Une vision territoriale intégrée

Les secteurs précités trouvent une projection au niveau de chacun des différents territoires de la Région et donnent une cartographie de vocation à la fois riche et homogène :

- Préfecture Oujda-Angad : Économie numérique & RD basée sur la qualité des ressources humaines, économie sociale et solidaire basée sur la richesse des produits du terroir et le commerce & services ;
- Province Berkane : Vocation agricole basée sur la fertilité des sols et la disponibilité de l'eau, l'agro-alimentaire basé sur la production des agrumes et une vocation touristique fondée sur le balnéaire et les niches touristiques ;
- Province Nador : Vocations industrielle & logistique enclenchés par l'activité du Port NWM et également touristique fondée sur la façade maritime, notamment le site exceptionnel de la Marchica ;
- Province Guercif : Vocation agricole et agro-industrielle autour de 2 produits phares : l'olive et le lait de vache, et industrielle et logistique ;
- Province Taourirt : Vocation agro-industrielle basée sur la transformation de 2 matières premières largement disponibles au niveau de la province, l'olive et le romarin, et le tourisme de niche autour du tourisme spirituel et de l'écotourisme ;
- Province Jerada : Vocation agricole à développer basée sur une ressource phréatique abondante et la disponibilité du foncier collectif mobilisable, l'écotourisme, à destination du tourisme local et régional et une vocation de transition minière autour de l'activité historique de la province de Jerada ;
- Province Figuig : Vocation agricole autour de 2 filières phares, phoeniciculture et élevage ovin et caprin, l'éco-tourisme mettant en avant le mode de vie authentique et éco-responsable et une vocation minière caractérisée par la diversité des minéraux et par une importante superficie minière qui reste à exploiter.

1.4. Espaces industriels d'accueil

En vue d'exploiter et de valoriser la situation géographique privilégiée de la Région de l'Oriental, ouverte sur l'Europe et le Moyen-Orient par sa façade maritime, de nombreux aménagements des sites industriels ont permis de promouvoir un développement intégré de cette Région. Le nombre total des Espaces d'Accueil Industriels (EAI), tous types confondus, est de 13 EAI au niveau de la Région de l'Oriental ($\approx 13\%$ des EAI du Royaume) d'une superficie globale de plus de 500 ha répartis comme suit :

- 2 Plateformes Industrielles Intégrées (P2I) d'une superficie brute totale de 200 ha, dont une zone franche d'exportation au niveau d'Oujda ;
- 1 Parc Industriel à Selouane d'une superficie totale de 50 ha, en cours d'extension pour atteindre 72 ha ;
- 7 Zones Industrielles d'une superficie totale de 253 ha ;
- 3 Zones d'Activités Economiques dans la Province de Jerada d'une superficie totale de 30 ha.

Le tableau ci-dessous présente les détails de potentiels en EAI, en cours de valorisation :

Tableau 4. Superficies des zones industrielles, par province

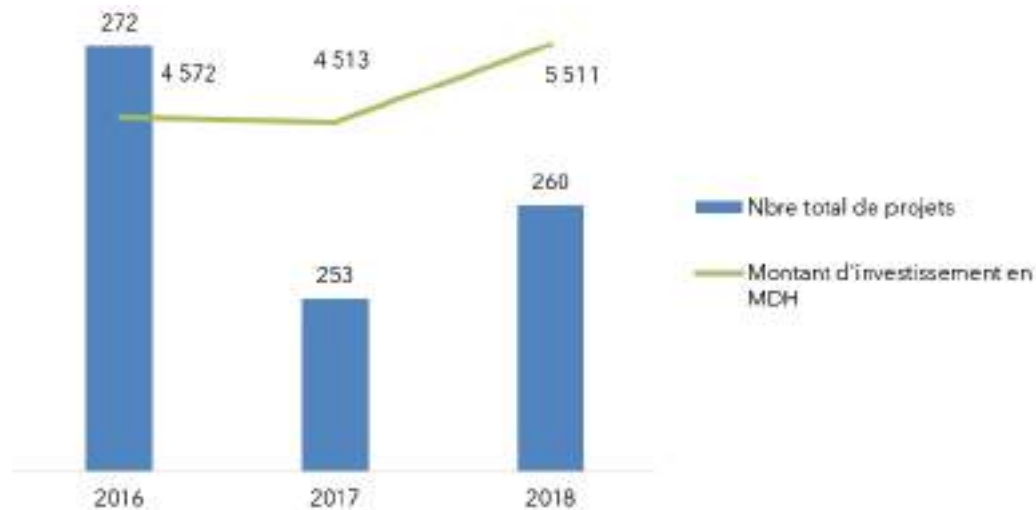
Province	Zones industrielles	Superficie brute en Ha	Superficie nette en Ha	Taux de commercialisation
Oujda	Technopole	107	65	52%
Jerada	Jerada I	7,5	5,2	80%
	Jerada II	10	6,5	40%
	Guenfouda I	7,2	5	86%
	Guenfouda II	7,5	5,2	21%
	Touissit	7,2	5	41%
	Bni Mathar	8,3	5,3	51%
Nador	Parc industriel de Selouane 1 ^{ère} tranche	50	28,6	76%
Berkane	Agropole de Berkane 1 ^{ère} tranche	50	31	80%
Total		≈ 260	≈ 160	$\approx 52\%$

Source : Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

1.5. Investissements privés

Au cours de l'année 2016, 272 projets d'investissement ont été instruits au niveau du Centre Régional d'Investissement, dont 207 ont été approuvés avec un montant d'investissement global de plus de 4,5 milliards de dirhams. En 2017, le nombre de projets baisse pour atteindre 253 projets dont 167 approuvés avec un montant d'investissement de l'ordre de 4,4 milliards de dirhams. Au cours de l'année 2018, on enregistre une hausse de nombre de projets instruits qui atteint 260 projets dont 226 jugés favorables avec un montant d'investissement de l'ordre de 5,5 milliards de dirhams (cf. graphique 3).

Graphique 2. PIB par tête au niveau de la région



Source : Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

Durant l'année 2018, les investissements instruits sont caractérisés par la prédominance des projets de l' « Habitat », avec un montant d'investissement avoisinant les 1.658 millions de dirhams, soit 24,19% du volume d'investissement total, avec la génération de 2235 emplois prévus. En second lieu, se situe le secteur de la « Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution », avec un coût d'investissement de 1.506 millions de dirhams, soit 21,98% du volume global d'investissement et créera à terme 125 emplois. Le secteur du « Tourisme », quant à lui, représente un coût d'investissement avoisinant 968 millions de dirhams, soit 14,12% du volume global d'investissement, générant ainsi 761 emplois. L' « Industrie » a participé également d'une façon importante dans les investissements de l'année 2018 avec 798 millions de dirhams et la création de 2.492 postes d'emplois.

Tableau 5. Répartition sectorielle des projets d'investissement instruits (2018)

Section d'activités	Nombre de projets	(En %)	Montant (en MDH)	(En %)	Emplois prévus	(En %)
Habitat	20	7,69	1.657,56	24,19	2235	21,37
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets...	2	0,77	1.506	21,98	125	1,20
Tourisme	26	10,0	967,57	14,12	761	7,28
Industrie	42	16,15	798,08	11,65	2492	23,83
Agro-industrie	30	11,54	364,04	5,31	1118	10,69
Carrières	48	18,46	348,62	5,09	504	4,82
Commerce	44	16,92	249,35	3,64	654	6,25
Mines	17	6,54	219,71	3,21	305	2,92
Information et communication	1	0,38	180	2,63	6	0,06
Services	7	2,69	170,6	2,49	10	0,10
Enseignement	9	3,46	105,75	1,54	350	3,35
Santé humaine et action sociale	5	1,92	101	1,47	270	2,58
Energie	1	0,38	100	1,46	20	0,19
Activités spécialisées économiques et techniques	1	0,38	39	0,57	22	0,21
Construction autre que l'habitat	1	0,38	25	0,36	1500	14,34
Activités de services administratifs et de soutien	2	0,77	7,7	0,11	26	0,25
Transport et entreposage	2	0,77	7,5	0,11	45	0,43
Activités sportives	2	0,77	5,5	0,08	15	0,14

Source : Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

L'analyse territoriale des projets d'investissement dans la Région de l'Oriental pour l'année 2018 positionne la province de Jerada en tête de liste avec ses 31 projets de 1.917 millions de dirhams (soit ~ 28 % du volume d'investissement global), suivie de la Province de Berkane avec 49 projets, soit ~ 23 % du volume d'investissement global (cf. tableau 6).

Tableau 6. Répartition provinciale des projets d'investissement instruits (2018)

Préfecture/ Provinces	Nombre de projets	(En %)	Montant (en MDH)	(En %)	Emplois prévus	(En %)
Jerada	31	11,92	1.917,06	27,97	2830	27,06
Berkane	49	18,85	1.553,13	22,66	3111	29,75
Oujda-Angad	46	17,69	897,39	13,09	1022	9,77
Nador	47	18,08	772,83	11,28	1204	11,51
Driouch	17	6,54	769,3	11,23	316	3,02
Taourirt	30	11,54	512,98	7,49	1259	12,04
Figuig	19	7,31	282,22	4,12	373	3,57
Guercif	21	8,08	148,07	2,16	343	3,28

Source : Centre Régional d'Investissement de la Région de l'Oriental

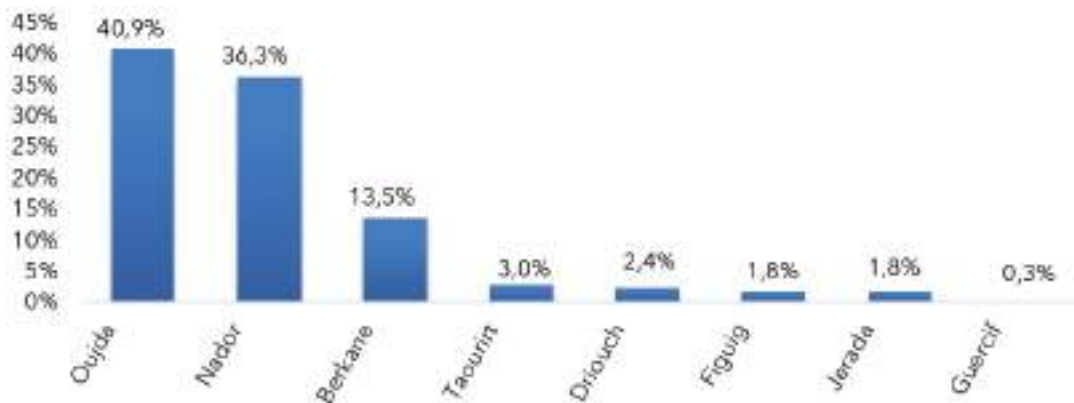


DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DE LA REGION DE L'ORIENTAL

2.1. Caractéristiques de base des EPMA de la Région de l'Oriental

Cette section présente des indicateurs sur la démographie de la population des Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) ainsi que leur répartition sur les plans préfectoral, provincial, sectoriel et selon leur âge, classes d'effectif et statut juridique. En 2018, la région de l'Oriental a enregistré un effectif d'entreprises actives de 10.752 . Ces dernières représentent ainsi près de 3,65% des entreprises au niveau national. La répartition géographique des entreprises de la Région révèle que celles-ci sont concentrées à hauteur de 40,9% au niveau de la province d'Oujda, suivie par la province de Nador et la province de Berkane avec des parts respectives de 36,3% et 13,5% (cf. graphique 4).

Graphique 4 – Répartition provinciale des EPMA de l'Oriental (2018)



Source : OMPME

¹ Entreprises ayant déposé une déclaration du résultat fiscal au niveau de la DGI, ou ayant déclaré au moins un salarié auprès de la CNSS, ou ayant déposé un bilan auprès de l'OMPIC au cours de l'année étudiée.

La construction et le commerce arrivent aux 1er et 2ème rangs en termes de nombre d'EPMA

L'analyse sectorielle (cf. tableau 7) fait ressortir que plus de 30% des entreprises opérant dans la région relèvent de la section d'activité « Construction », suivie de celles du « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », des « Activités de services administratifs et de soutien » et des « Transports et entreposage » avec, respectivement, 26,09%, 9,63% et 6,57%.

Tableau 7 – Répartition des EPMA de l'Oriental par section d'activités

Section	Nombre d'entreprises	Part (en %)
Construction	3 231	30,05
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2 805	26,09
Activités de services administratifs et de soutien	1 035	9,63
Transports et entreposage	706	6,57
Industrie manufacturière	574	5,34
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	517	4,81
Hébergement et restauration	453	4,21
Activités financières et d'assurance	356	3,31
Activités immobilières	248	2,31
Enseignement	221	2,06
Information et communication	177	1,65
Industries extractives	130	1,21
Autres	299	2,76
TOTAL	10 752	100

Source : OMPME

L'analyse du nombre d'entreprises par sous-branche d'activités révèle que certaines sous-branches concentrent des parts d'EPMA beaucoup plus importantes que les sections (cf. tableau 8).

Tableau 8 - Ventilation du nombre des EPMA de l'Oriental par sous-branche d'activités

Branche et sous-branche	Nombre d'entreprises	Part (en %)
Construction	3 231	30,05
Construction de bâtiments	1 843	17,14
Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	1 003	9,33
Promotion immobilière	840	7,81
Génie civil	94	0,87
Travaux de construction spécialisés	1 294	12,03
Dont : Autres travaux de construction spécialisés	839	7,80
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	253	2,35
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2 805	26,09
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	613	5,70
Dont : Autres commerces de détail en magasin spécialisé	191	1,78
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	164	1,53
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	78	0,73
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	1 982	18,43
Dont : Intermédiaires du commerce de gros	823	7,65
Commerce de gros non spécialisé	627	5,83
Autres commerces de gros spécialisés	206	1,92
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	210	1,95
Dont : Commerce d'équipements automobiles	103	0,96
Entretien et réparation de véhicules automobiles	65	0,60

Source : OMPME

La répartition des EPMA de la région de l'Oriental, par catégorie d'entreprises dans chaque section d'activités, révèle la prédominance des microentreprises dans l'ensemble des sections et plus principalement les « Activités financières et d'assurance », les « Arts, spectacles et activités récréatives » et les « Activités de services administratifs et de soutien », avec des parts de 98,9 %, 98% et 97,8% respectivement (cf. tableau 9).

Tableau 9 - Répartition des EPMA de l'Oriental par catégorie et section d'activités, en %

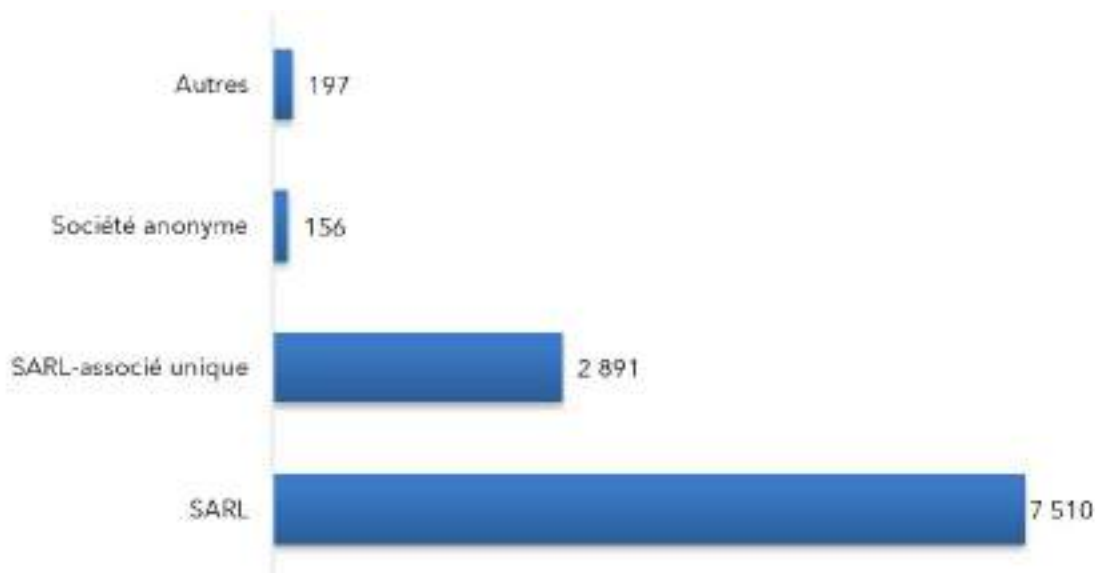
Section d'activités	Micro	TPE	PE	ME	GE
Primaire					
Agriculture, sylviculture et pêche	82,1%	9,5%	7,4%	1,1%	0,0%
Secondaire					
Construction	90,3%	5,9%	3,1%	0,4%	0,3%
Industrie manufacturière	81,2%	7,0%	8,9%	2,3%	0,7%
Industries extractives	84,6%	10,0%	5,4%	0,0%	0,0%
Production et distribution d'eau ; assainissement ; gestion des déchets...	84,6%	0,0%	7,7%	7,7%	0,0%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	60,0%	20,0%	0,0%	0,0%	20,0%
Tertiaire					
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	85,9%	7,0%	5,9%	0,9%	0,3%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	95,7%	3,3%	1,0%	0,0%	0,0%
Transports et entreposage	91,1%	5,8%	2,6%	0,6%	0,0%
Activités de services administratifs et de soutien	97,8%	1,6%	0,7%	0,0%	0,0%
Hébergement et restauration	96,9%	2,2%	0,7%	0,2%	0,0%
Information et communication	97,7%	2,3%	0,0%	0,0%	0,0%
Activités immobilières	90,3%	6,5%	2,8%	0,4%	0,0%
Activités financières et d'assurance	98,9%	0,8%	0,3%	0,0%	0,0%
Autres activités de services	94,6%	4,1%	1,4%	0,0%	0,0%
Enseignement	91,4%	6,8%	1,8%	0,0%	0,0%
Santé humaine et action sociale	74,1%	18,5%	7,4%	0,0%	0,0%
Arts, spectacles et activités récréatives	98,0%	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	90,2%	5,5%	3,6%	0,5%	0,2%

Source : OMTPE

La forme juridique dominante dans la région de l'Oriental est la SARL

La forme juridique principale pour les EPMA de l'Oriental est la société à responsabilité limitée (SARL). Sa part dans l'effectif total de la région est de 69,8%. En revanche, l'effectif des SARL à associé unique (SARL-A.U.), la seconde forme juridique la plus importante, accapare une part de 26,9% dans le total. La part des sociétés anonymes (SA) est à 1,5%. Malgré la faiblesse de la structure entrepreneuriale au sein de la région, les tendances relatives à la forme juridique sont quasi-similaires à celles constatées au niveau national (cf. graphique 5).

Graphique 5 – Répartition des EPMA de l'Oriental par forme juridique



Source : OMPME

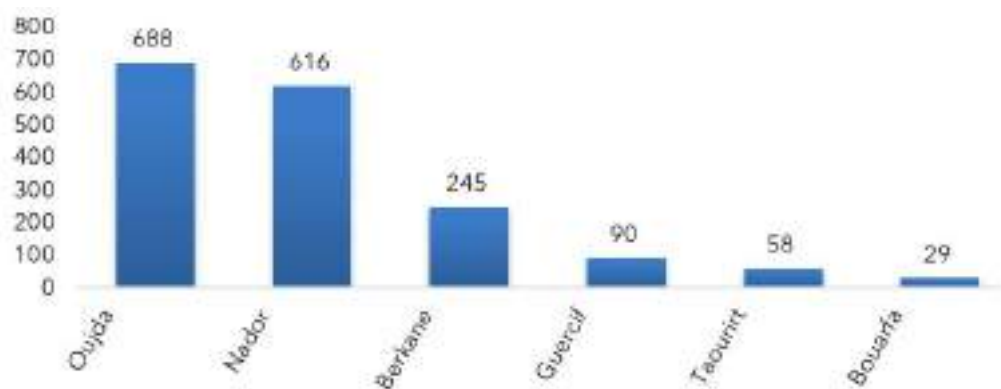
2.2. Créations d'entreprises

L'année 2018 a été marquée par une dynamique en termes de création d'entreprises et ce, avec plus de 46.000 personnes morales au niveau national. Ces dernières ont vu leur nombre augmenter de 13,2% contre seulement 1,8% en 2017. Ce dynamisme pourrait s'expliquer notamment par certaines exonérations d'impôts et la simplification des démarches administratives.

La préfecture de Oujda-Angad regroupe près de 40% des créations d'entreprises PM de la Région

S'agissant de la Région de l'Oriental, le nombre de créations s'est élevé à 1 726 entreprises personnes morales. Une part importante des nouvelles créations d'entreprises PM en 2018 (cf. graphique 6), soit près de 40% du total de la Région, similaire à celle de 2017, a été enregistrée au niveau de la préfecture de Oujda. Elle est suivie de la province de Nador et de la province de Berkane, respectivement, avec des parts de 36% et 14%.

Graphique 6 – Répartition provinciale des créations d'entreprises PM de l'Oriental en 2018



Source : OMPME

² Les entreprises nouvellement créées au Maroc sont exonérées de la Taxe Professionnelle (TP) pendant les 5 premières années. Elles sont également exonérées de l'Impôt sur les Sociétés (IS) pendant les 3 premières années si elles ne réalisent pas de bénéfice.

Par secteur d'activité, 77% des créations sont détenues par trois secteurs ; le commerce occupe la première place avec une part de 29%, suivi du secteur du BTP et activités immobilières avec une part qui s'élève à 28% puis les services divers qui détiennent 20% de ces créations.

Graphique 7 – Répartition des créations des entreprises de l'Oriental par section d'activités



Source : Baromètre OMPIC

La forme juridique dominante au niveau des créations d'entreprises en 2018 reste la SARL avec une part de 99%, dont 49% sont des SARL et 50% des SARL-AU.

Graphique 8 – Répartition des créations des entreprises de l'Oriental par forme juridique en 2018

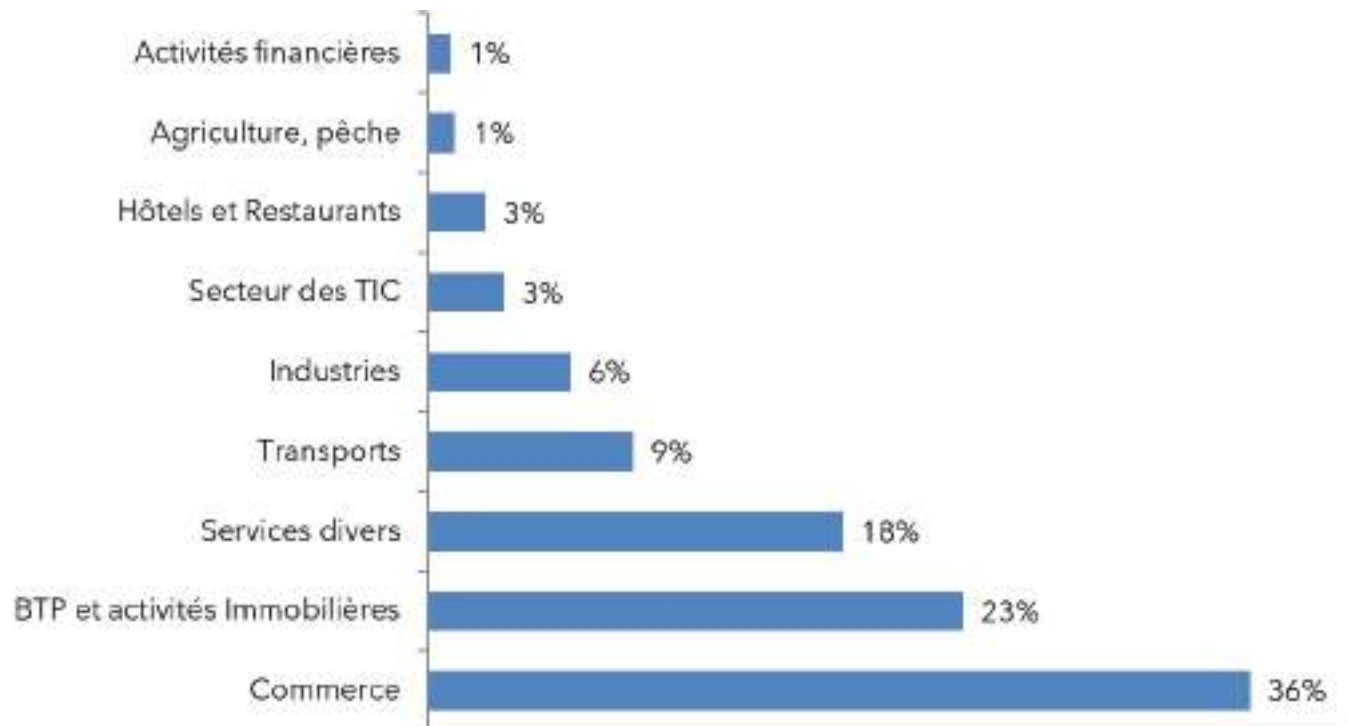


Source : Données baromètre de l'OMPIC

2.3. Radiations d'entreprises

Au terme de l'année 2018, 359 entreprises ont été radiées. Trois secteurs détiennent 77% de ces radiations. Le secteur du « Commerce » détient la plus grande part avec 36%, suivi du secteur du « BTP et activités immobilières » concerné par 23% des radiations, puis les « Services divers » avec une part de 18%.

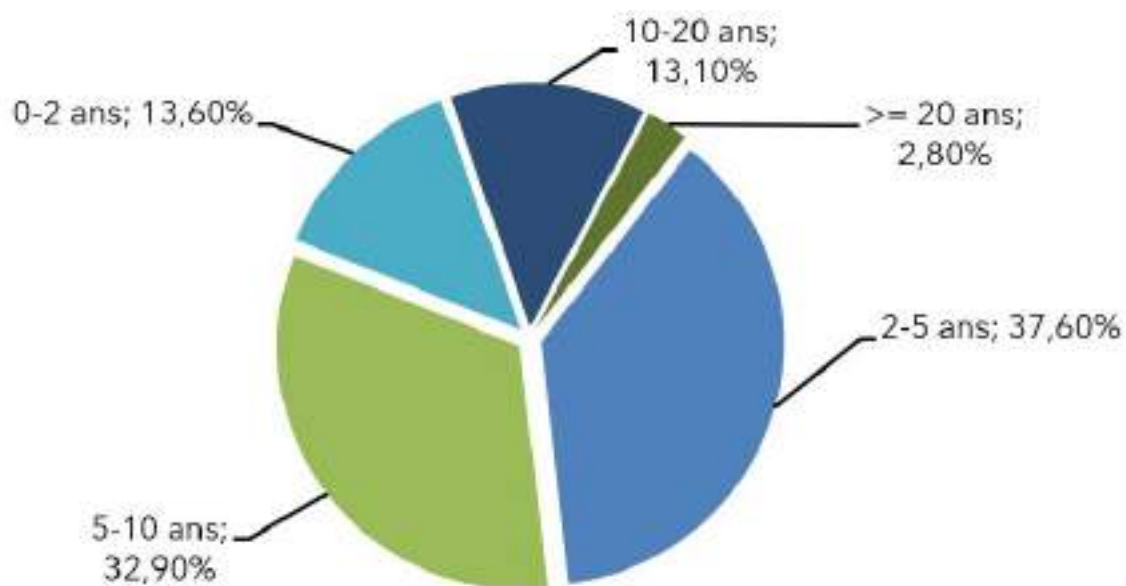
Graphique 9 – Répartition sectorielle des radiations de l'Oriental (2018), en %



Source : Baromètre OMPIC

La lecture du graphique 8 relatif à la répartition des radiations des personnes morales au niveau de la Région de l'Oriental montre la dominance des entreprises dont l'âge est compris entre 2 et 10 ans, qui détiennent 70,5%, avec 37,6% des entreprises radiées âgées entre 2 et 5 ans et près de 33% pour celles âgées entre 5 et 10 ans (cf. graphique 10).

Graphique 10 – Part des entreprises radiées de l'Oriental par classe d'âge (2018), en %



Source : Données baromètre de l'OMPIC



3

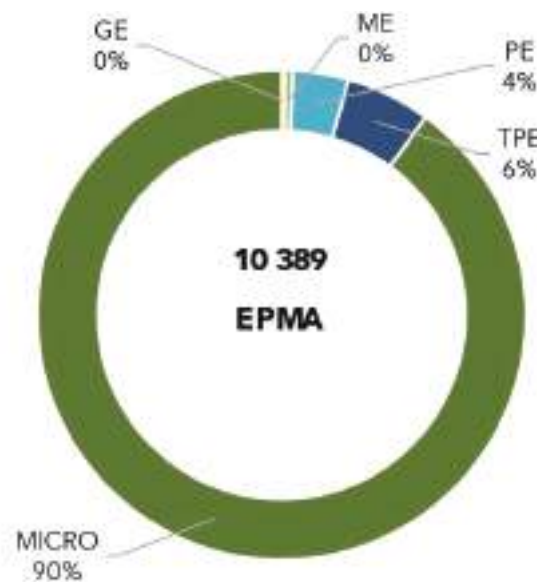
INDICATEURS ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES

3.1. Chiffre d'affaires

Cette section présente le chiffre d'affaires des entreprises (à l'exclusion des entreprises du secteur financier) de la Région de l'Oriental, au titre de 2018, ainsi que son analyse par catégorie d'entreprises et par section d'activités.

La répartition des entreprises selon le CA montre que, sur une population de 10 389 entreprises, 9 345 sont des TPME, soit plus de 99,8% dont 89,9% sont des microentreprises et 5,6% des très petites entreprises. Les grandes entreprises ne représentent que 0,2% du total (cf. graphique 11).

Graphique 11 – Ventilation des EPMA selon la taille de leurs CA (2018), en %



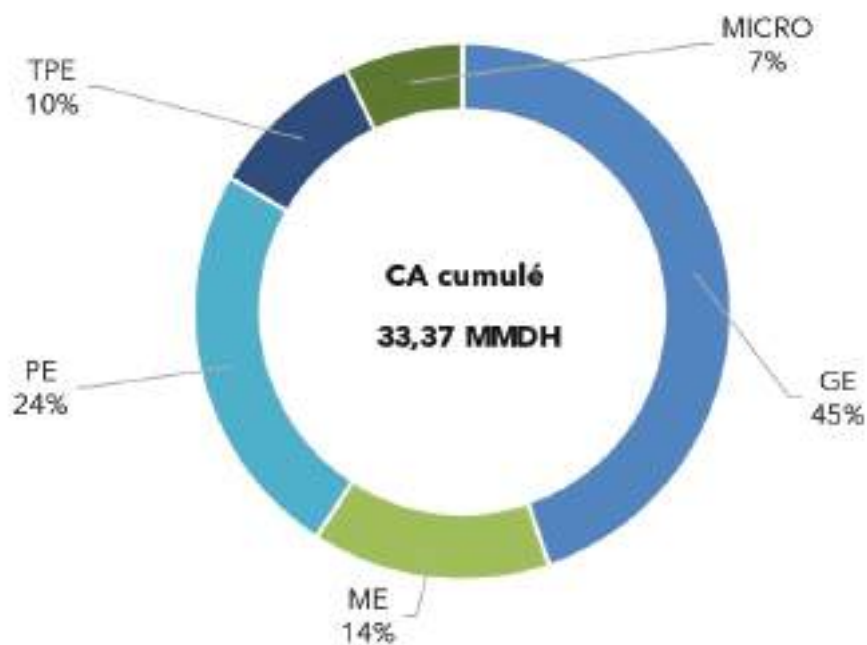
Source : OMPME

³ De manière générale, les entreprises financières, compte tenu de leur poids dans l'économie, sont exclues du périmètre des études du comportement économique et financier des TPME et ce, pour éviter des biais dans les conclusions de ces études.

⁴ Hors secteur financier.

Le CA global des EPMA de la région de l'Oriental s'est établi à 33,37 milliards de dirhams en 2018 (cf. graphique 12). Sa répartition par catégorie d'entreprises révèle que les TPME ont généré un CA de 18,44 milliards de dirhams, soit une part de 55,2% du total contre 44,8% pour les grandes entreprises.

Graphique 12 – Ventilation du CA cumulé des entreprises selon leur taille (2018), en %



Source : OMPME

Le commerce et l'industrie manufacturière ont réalisé près de 62% du CA des EPMA

L'analyse par section d'activités (cf. tableau 10) révèle, qu'en 2018, les sections « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et « Industrie manufacturière » représentent, à elles seules, presque 62% du CA global des EPMA, avec des parts respectives de 33,07% et 28,6%, suivies par la « Construction » (26,9%) et le « Transport & entreposage » (3,3%).

Tableau 10 – CA cumulé des EPMA de l'Oriental ventilé par section d'activités (2018)

SECTION	Nombre d'entreprises	CA cumulé (en MDH)	Part (en %)
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2 805	11 036,36	33,07
Industrie manufacturière	574	9 543,08	28,59
Construction	3 231	8 970,87	26,88
Transport et entreposage	706	1 096,80	3,29
Activités de services administratifs et de soutien	1 035	361,52	1,08
Activités immobilières	248	348,08	1,04
Hébergement et restauration	453	330,78	0,99
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	517	330,22	0,99
Agriculture, sylviculture et pêche	95	328,79	0,99
Production et distribution d'électricité, de gaz...	5	240,90	0,72
Industries extractives	130	236,99	0,71
Enseignement	221	224,52	0,67
Santé humaine et action sociale	54	151,15	0,45
Production et distribution d'eau ; assainissement...	13	68,36	0,20
Information et communication	177	54,12	0,16
Autres activités de services	74	40,36	0,12
Arts, spectacles et activités récréatives	51	13,48	0,04
TOTAL	10 389	33 376,4	100

Source : OMPME

De plus, l'analyse par branches d'activités fait ressortir les principales sous-branches ayant contribué à la création de richesse au niveau de la Région de l'Oriental. Il s'agit du « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles », de la « Construction de bâtiments », de la « Métallurgie », « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » et de la « Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements », avec des parts respectives de 23,1%, 17,5%, 11,9%, 8,1% et 7,5% (cf. tableau 11).

Tableau 11 – CA cumulé des EPMA de l'Oriental ventilé par branche d'activités (2018)

Branche d'activités	Nombre d'entreprises	CA cumulé (en MDH)	Part (en %)
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2805	11.036,36	33,07%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	1982	7.720,67	23,13%
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	613	2.712,54	8,13%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	210	603,14	1,81%
Industrie manufacturière	574	9.543,08	28,59%
Dont : Métallurgie	16	3.980,90	11,93%
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	51	2.494,86	7,47%
Industries alimentaires	152	1.345,69	4,03%
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	93	649,27	1,95%
Construction	3231	8.970,87	26,88%
Construction de bâtiments	1843	5.823,97	17,45%
Génie civil	94	1.698,24	5,09%
Travaux de construction spécialisés	1294	1.448,65	4,34%

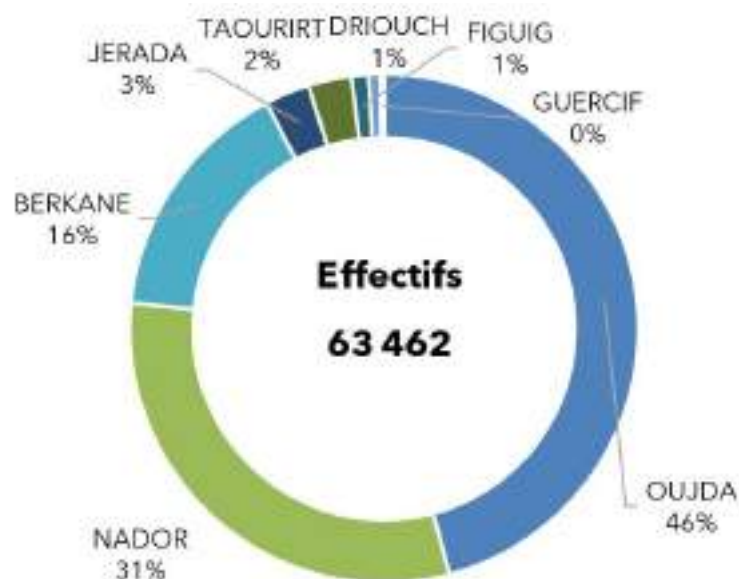
Source : OMPME

3.2. Emploi

Cette section présente des indicateurs sur les actifs occupés par les EPMA de l'Oriental affiliées à la CNSS, notamment leur répartition par provinces, catégories d'entreprises, sections d'activités et classes d'âge des entreprises.

Les 10.389 EPMA affiliées à la CNSS dans la Région de l'Oriental emploient plus de 63.462 personnes, soit plus de 2,05% de la population totale déclarée. L'analyse de la ventilation géographique des emplois (cf. graphique 13) fait ressortir que la province de Oujda a concentré 46% des effectifs déclarés en 2018, suivie de la province de Nador (31%) et de la province de Berkane (16%).

Graphique 13 – Ventilation provinciale des emplois des EPMA de l'Oriental (2018)



Source : OMPME

La construction occupe le 1er rang des effectifs déclarés en 2018

La répartition sectorielle des emplois déclarés révèle que la « construction » se place en tête des employeurs, avec 36,13% de l'effectif total de la Région, suivie de l' « Industrie manufacturière » (18,53 %), du « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (14,19%) et des « Activités des services administratifs et de soutien » (9,07%) (cf. tableau 12).

L'examen par branche d'activités révèle que le « Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles », les « Activités liées à l'emploi », les « Travaux de construction spécialisés », la « Construction de bâtiments » et les « Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager » emploient le plus grand nombre d'effectifs, avec respectivement 12,79%, 11,01%, 7,54%, 6,88% et 4,03%.

Tableau 12 – Ventilation des emplois des EPMA de l'Oriental, par section d'activités

SECTION	Nombre d'employés	Part (en %)
Construction	22 930	36,13
Industrie manufacturière	11 758	18,53
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	9 007	14,19
Activités de services administratifs et de soutien	5 759	9,07
Transport et entreposage	3 792	5,98
Enseignement	2 688	4,24
Hébergement et restauration	2 633	4,15
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 580	2,49
Industries extractives	889	1,40
Agriculture, sylviculture et pêche	679	1,07
Santé humaine et action sociale	656	1,03
Information et communication	384	0,61
Activités immobilières	375	0,59
Autres activités de services	186	0,29
Arts, spectacles et activités récréatives	67	0,11
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vap.	63	0,10
Production et distribution d'eau ; assainissement...	16	0,03
TOTAL	63 462	100

Source : OMPME

⁵ Il s'agit des activités des agences de travail temporaire et de placement de la main-d'œuvre.



SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

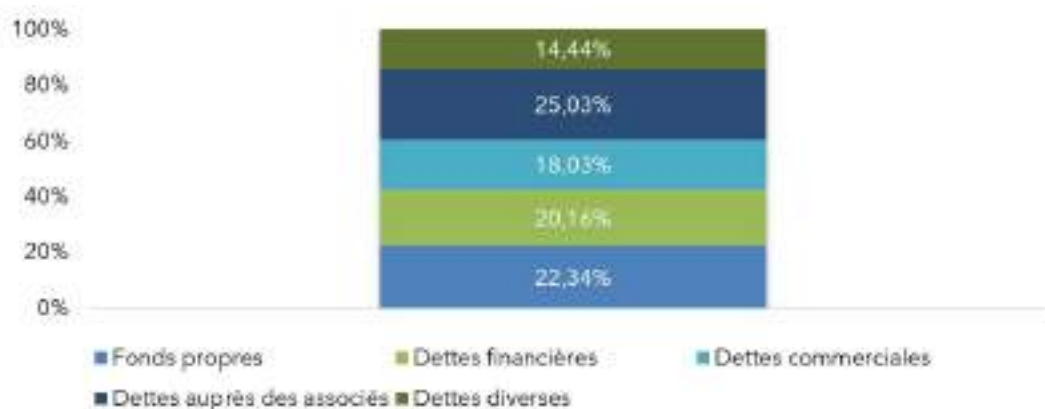
4.1. Structure du passif

Les ressources des entreprises représentent un instrument de financement indispensable à leur développement et à leur croissance. Ces ressources peuvent être appréhendées en détail à travers la structure du passif des bilans, qui peut varier selon la maturité des entreprises ou les secteurs dans lesquels elles opèrent.

En raison de la non-exhaustivité de certaines données financières au sein de la base consolidée, la présente section expose la structure du passif d'une population de 3 508 entreprises de la Région de l'Oriental.

L'analyse du passif des entreprises étudiées, à fin 2018, montre que les dettes auprès des associés constituent leur première source de financement avec une part de 25,03% (cf. graphique 14), suivie des fonds propres avec une proportion de 22,34%. La dette financière et la dette commerciale constituent d'autres modes de financement, représentant respectivement 20,16% et 18,03% de l'ensemble du passif des entreprises.

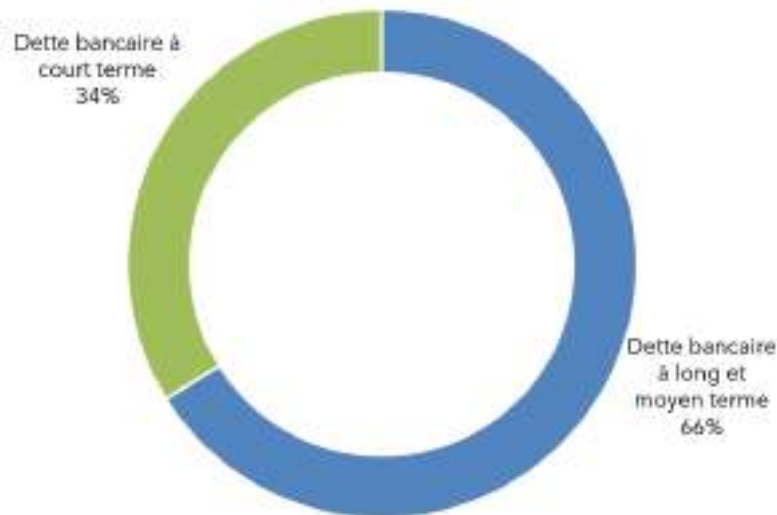
Graphique 14 – Structure du passif des EPMA de la Région de l'Oriental, en %



Source : OMPME

La dette financière, telle qu'enregistrée dans les bilans des entreprises, n'inclut pas les financements bancaires sous forme de crédit-bail. Elle est constituée en totalité par le crédit bancaire (cf. graphique 15), confirmant le faible recours des entreprises au marché de la dette privée qui reste largement dominé par les émissions des établissements à caractère financier et de quelques grandes entreprises.

Graphique 15 – Décomposition de la dette financière



Source : OMPME

L'analyse de la structure du passif de chaque catégorie d'entreprises met en exergue des situations très différenciées (cf. tableau 13). Ainsi, la dette auprès des associés des microentreprises, avec une part de 57,7% dans le total de leur passif, constitue la première composante de leurs ressources. La part de leurs fonds propres est de 13,1% et celle de leur dette financière est limitée à 9%. A l'opposé, les grandes entreprises disposent de dettes financières et de dettes commerciales importantes, avec des proportions respectives de 41,5% et de 29,4%, suivies des fonds propres qui se chiffrent à 18,7%, alors que la dette auprès des associés est limitée à moins de 2%.

Tableau 13 – Structure de financement des EPMA de l'Oriental par catégorie d'entreprises, en %

Sources de financement	Fonds propres	Dettes financières	Dettes auprès des associés	Dettes commerciales	Dettes diverses
Micro [0,3]	13,1%	8,7%	57,7%	9,0%	11,4%
TPE [3,10]	23,9%	7,3%	46,2%	10,2%	12,4%
PE [10,50]	25,6%	17,0%	21,1%	17,3%	19,1%
ME [50,175]	32,7%	20,8%	5,2%	21,1%	20,2%
GE > 175	18,7%	41,5%	1,9%	29,4%	8,5%
Total	22,3%	20,2%	25,0%	18,0%	14,4%

Source : OMPME

4.2. Ratios financiers

Cette section présente une variété de ratios financiers calculés à partir des états financiers des entreprises, afin d'en évaluer la santé financière.

4.2.1. Taux de profitabilité

Le taux de profitabilité rapporte le résultat net des entreprises à leur chiffre d'affaires. Il exprime la proportion de la marge qui leur revient.

Les données de la population des entreprises étudiées de la Région de l'Oriental montrent que leur rentabilité moyenne s'est établie à 0,97%, un taux recouvrant des situations très hétérogènes (cf. graphique 16) mais bien inférieur par rapport au taux enregistré au niveau national (3,5%). Ainsi, la grande entreprise affiche un taux moyen de rentabilité de 2,26%, à un niveau éloigné de celui des petites entreprises dont le taux s'établit à 0,45%, alors que les moyennes et les très petites entreprises affichent les taux respectifs de 1,32% et 4,04%. La rentabilité des microentreprises, quant à elle, est à un niveau négatif, à -2,9%.

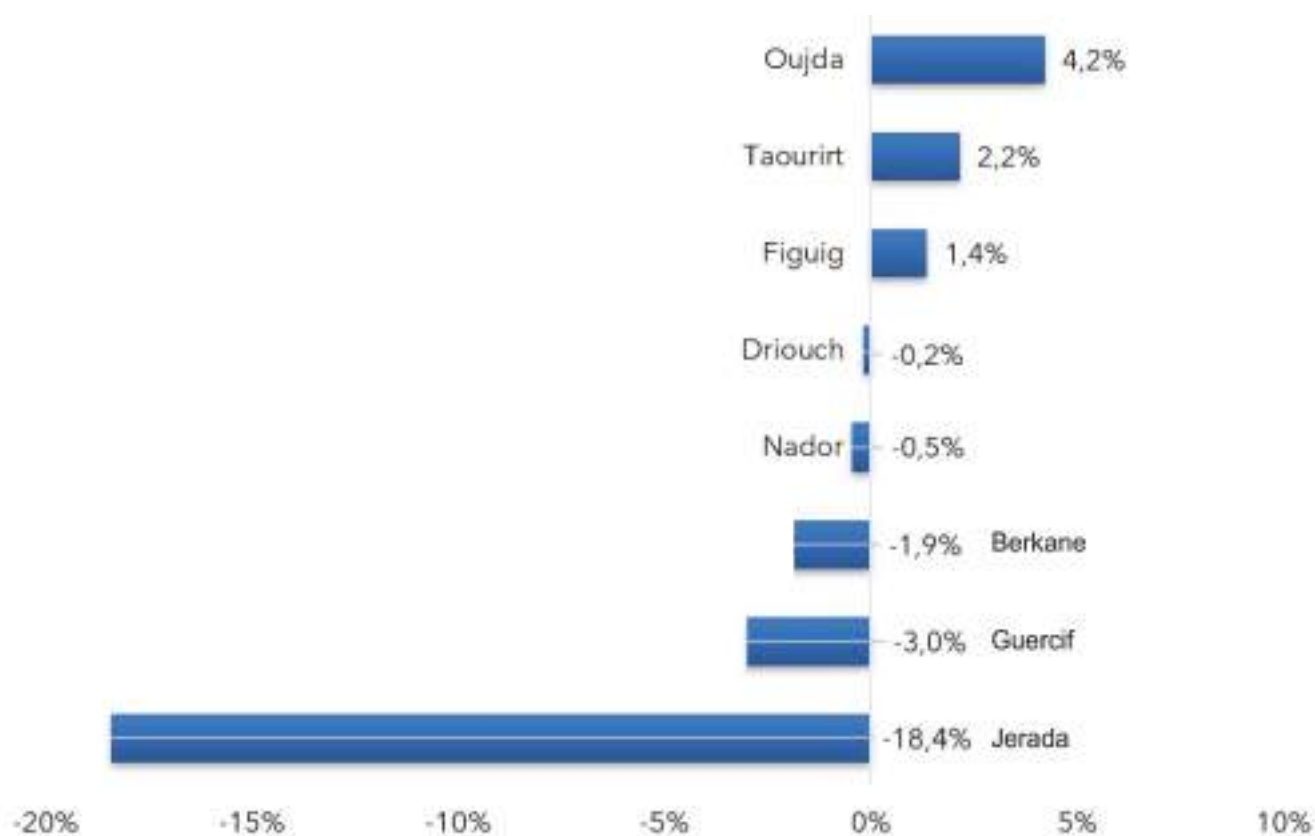
Graphique 16 - Taux de rentabilité nette par catégorie d'entreprises (2018)



Source : OMTPE

L'analyse par province fait ressortir que les entreprises situées à la province de Oujda affichent le taux moyen de rentabilité le plus élevé de la région avec 4,2%, suivi de Taourirt (2,2%) et de Figuig (1,4%). Quant au reste des entreprises de la région, leur taux moyen de rentabilité est négatif et est compris entre -0,2% et -18,4% (cf. graphique 17).

Graphique 17 - Taux de rentabilité nette par province & préfecture (2018)



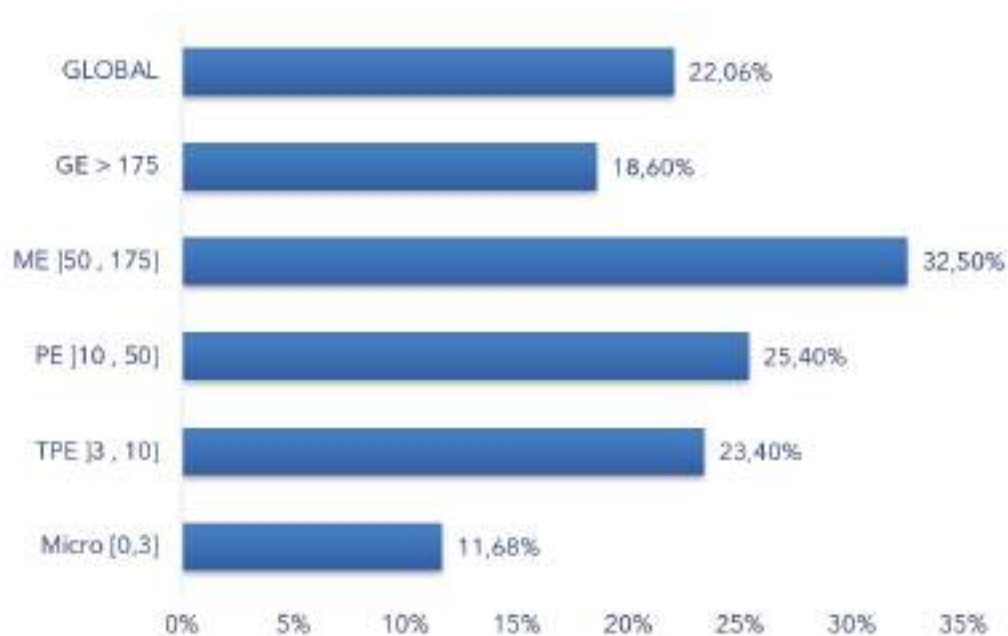
Source : OMTPE

4.2.2. Ratio d'autonomie financière

Le ratio d'autonomie financière mesure le degré d'importance des financements internes de l'entreprise, rapportés à ses financements totaux.

L'analyse de l'autonomie financière auprès de la population des entreprises étudiées révèle un ratio moyen de 22,06% (cf. graphique 18). Sa ventilation par catégorie d'entreprises fait ressortir un ratio de 18,6% et de 32,5% auprès des grandes entreprises et des moyennes entreprises, respectivement. Le ratio le plus faible revient aux microentreprises, dont les financements internes représentent 11,7% de l'ensemble de leurs ressources financières.

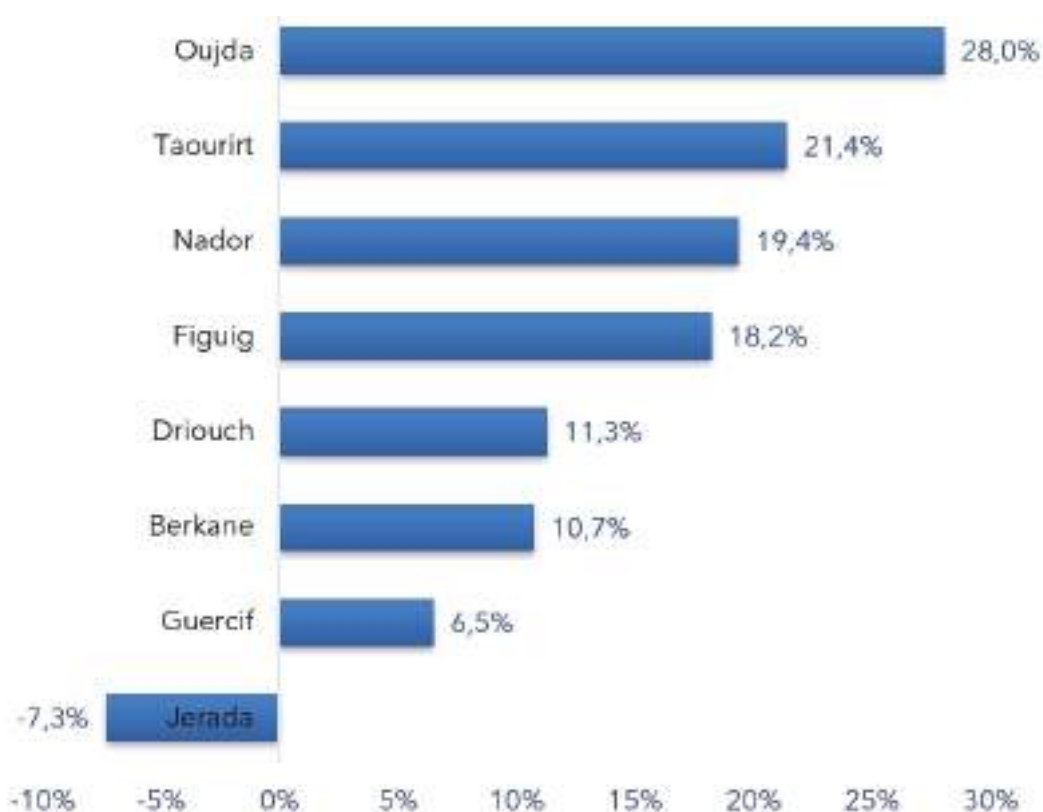
Graphique 18 – Ratio d'autonomie financière par catégorie d'entreprises (2018)



Source : OMPME

L'analyse par province révèle que les entreprises situées à la province de Oujda affichent le ratio d'autonomie financière le plus élevé de la région, à 28%. Au niveau du reste des provinces et préfectures de la Région, les entreprises ont un ratio d'autonomie financière compris entre -7,3% et 21,4% (cf. graphique 19).

Graphique 19 – Ratio d'autonomie financière par province & préfecture (2018)



Source : OMPME

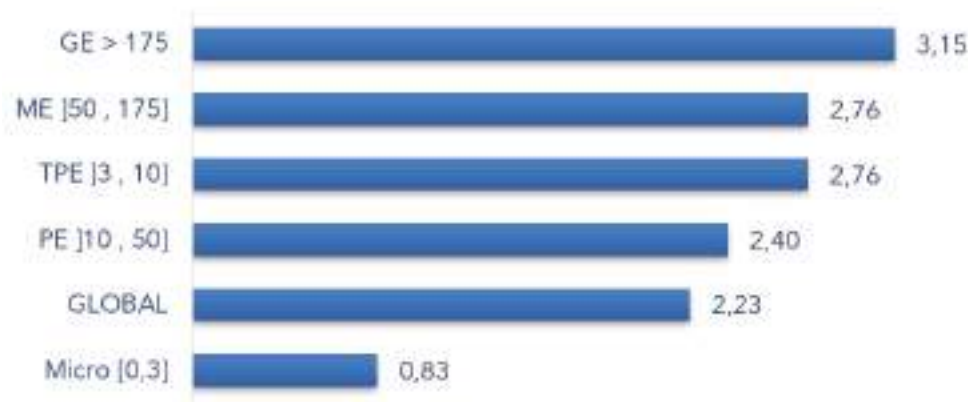
4.3. Indicateurs de l'équilibre financier

4.3.1. Fonds de roulement

Le fonds de roulement représente l'excédent ou l'insuffisance des capitaux permanents par rapport à l'actif immobilisé. Il permet de déterminer si les ressources stables d'une entreprise sont suffisantes pour dégager un excédent de liquidité pouvant couvrir son besoin en fonds de roulement.

L'analyse des données révèle qu'en moyenne, le taux de couverture des emplois stables par les ressources permanentes est supérieur à 1 et s'élève à 2,23 chez la population d'entreprises étudiées de la Région (cf. graphique 20). Ce taux se situe à 3,15 chez les grandes entreprises. Les microentreprises affichent le moindre ratio, se situant à 0,83, ce qui indique une insuffisance en fonds de roulement. Le reste des catégories d'entreprises affichent un ratio compris entre 2,4 et 2,76.

Graphique 20 – Ratio des emplois stables par catégorie d'entreprises (2018)

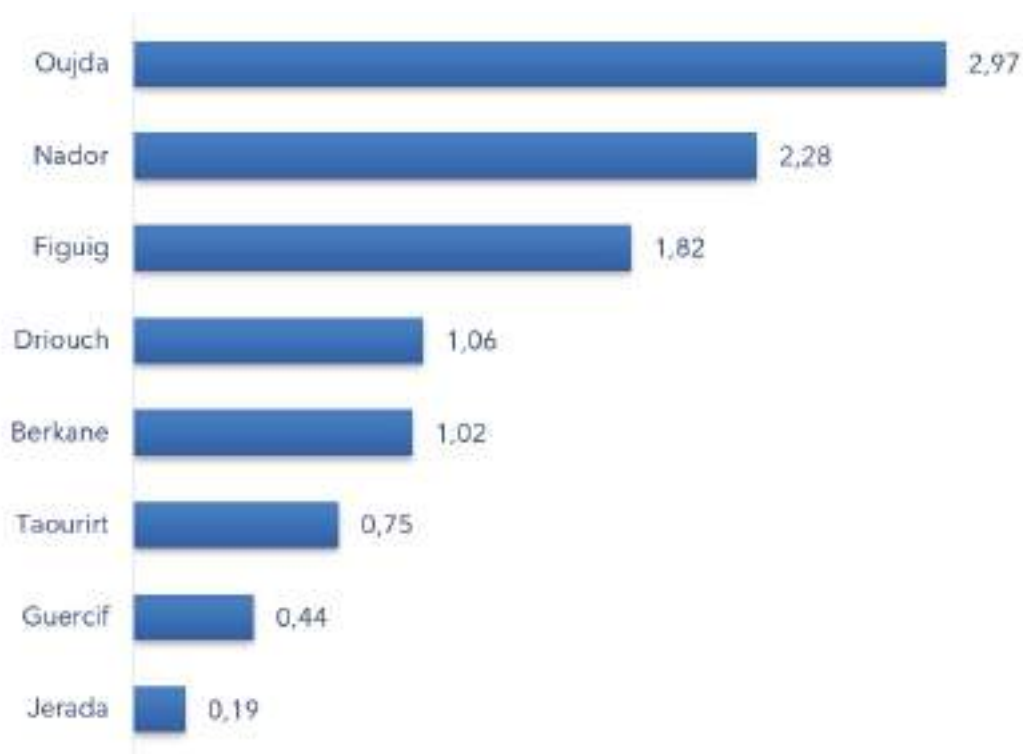


Source : OMTPE

⁶ Un ratio supérieur à 1 indique un excédent de capitaux, tandis qu'un ratio inférieur à 1 indique une insuffisance.

L'analyse par province fait ressortir que les entreprises situées à la province d'Oujda affichent le ratio des emplois stables le plus élevé de la Région avec 2,97. L'ensemble des entreprises de la Région ont la capacité de financer leurs besoins en fonds de roulement par leurs propres ressources, à l'exception de celles situées dans les provinces de Taourirt, Guercif et Jerada (cf. graphique 21).

Graphique 21 – Ratio des emplois stables par province & préfecture (2018)



Source : OMTPE

4.3.2. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) des entreprises correspond aux ressources financières nécessaires pour couvrir le gap de trésorerie résultant des décalages entre leurs flux entrants (encaissements) et sortants (décaissements).

Exprimé en jours de chiffre d'affaires, le BFR moyen des entreprises étudiées s'est établi à 141 jours (cf. graphique 22).

La ventilation du BFR par catégories d'entreprises révèle que les microentreprises affichent un BFR négatif de 110 jours, un niveau qui s'expliquerait par leur cycle d'exploitation généralement court, reflété d'une part par leurs faibles actifs d'exploitation, composés pour l'essentiel du poste « clients », et d'autre part par les financements propres sous forme de « comptes courants d'associés non bloqués ».

Quant aux entreprises de grande taille, elles affichent le BFR plus élevé à 234 jours, en lien avec leurs cycles d'exploitation plus longs, avec les moyennes entreprises dont le BFR s'élève à 154 jours.

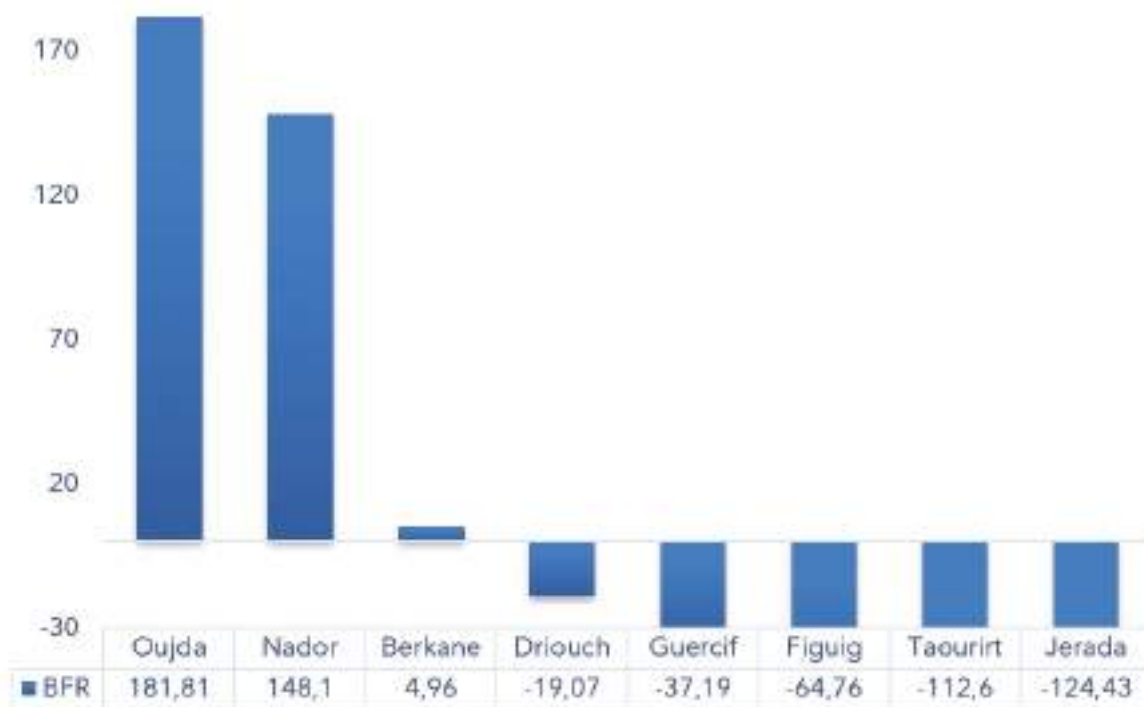
Graphique 22 - BFR exprimé en jours de CA par catégorie d'entreprises



Source : OMPME

L'analyse par province et par préfecture révèle que l'ensemble des entreprises de la Région affichent un besoin de fonds de roulement négatif, à l'exception de celles exerçant dans la province d'Oujda (182 jours de CA), Nador (148 jours de CA) et Berkane (5 jours de CA) (cf. graphique 23).

Graphique 23 - BFR exprimé en jours de CA par province & préfecture



Source : OMPME

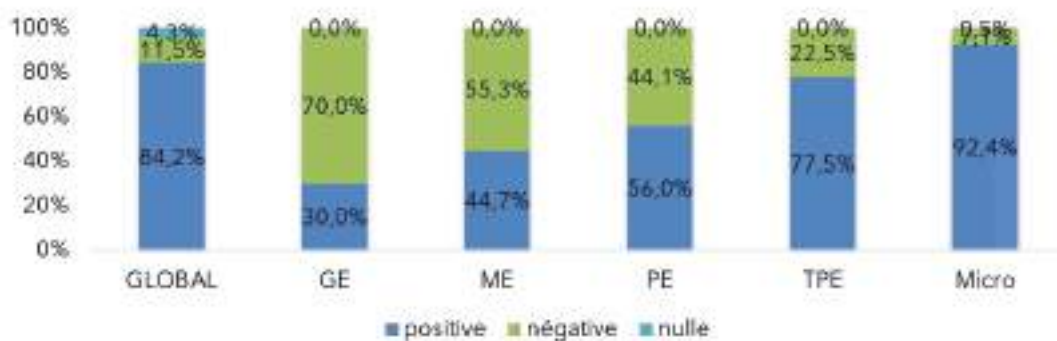
4.3.3. Trésorerie nette

La trésorerie nette d'une entreprise est appréhendée par la différence entre son fonds de roulement et son BFR, ou entre sa trésorerie à l'actif et sa trésorerie au passif. Une trésorerie positive reflète la capacité de l'entreprise à couvrir ses engagements de court terme par ses actifs les plus liquides tout en dégagant un excédant. A l'inverse, une trésorerie négative reflète un besoin de liquidité, induisant un recours à de nouvelles ressources telles que les emprunts.

L'analyse de la trésorerie nette par catégorie d'entreprises fait ressortir que 84,2% des entreprises disposent d'une trésorerie positive (cf. graphique 24). Toutefois, cette proportion reflète des situations disparates. Ainsi, 92,4% des microentreprises, 77,5% des TPE et 56% des PE disposent d'une trésorerie positive. Loin de constituer des indicateurs positifs, ces ratios confirmeraient la faiblesse du niveau des investissements et le manque de dynamisme de l'activité de ces catégories d'entreprises.

En revanche, 44,7% des moyennes entreprises affichent une trésorerie positive, contre 30% seulement chez les grandes entreprises. Ces indicateurs refléteraient une taille des actifs immobilisés et d'exploitation relativement plus importante, générant des BFR comblés par le recours notamment à l'emprunt bancaire et la dette commerciale.

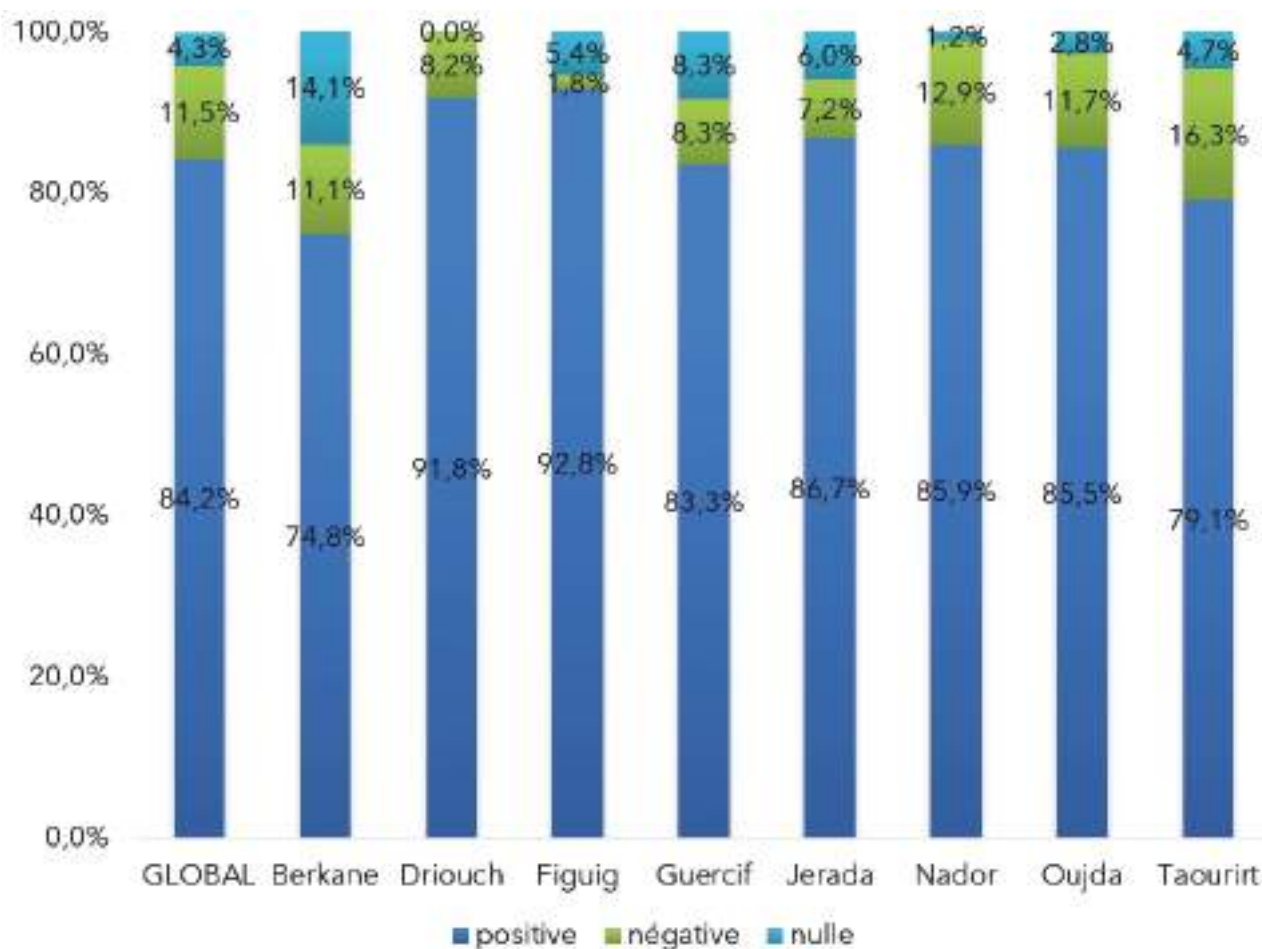
Graphique 24 - Répartition des EPMA selon l'état de leur trésorerie nette par catégorie d'entreprises



Source : OMPME

L'analyse par province fait ressortir de très faibles disparités au niveau des sous-territoires. La majorité des entreprises disposent d'une trésorerie positive (cf. graphique 25).

Graphique 25 - Répartition des EPMA selon l'état de leur trésorerie nette par province



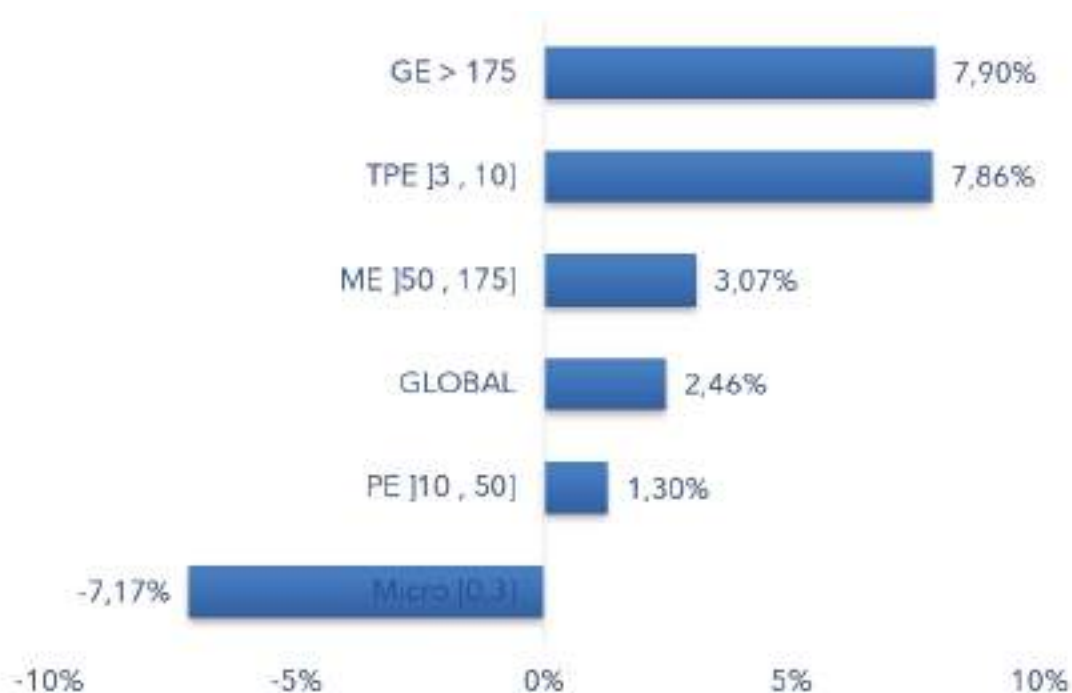
Source : OMPME

4.3.4. Ratio de rentabilité des capitaux propres

Ce ratio, qui exprime la capacité de l'entreprise à rentabiliser ses capitaux, est mesuré par le résultat net rapporté aux capitaux propres.

La rentabilité moyenne des entreprises étudiées de la région de l'Oriental s'est située à 2,46% (cf. graphique 26). Son analyse par catégorie d'entreprises fait ressortir un rendement plus élevé chez les grandes entreprises et les TPE, à environ 7,9%. En revanche, celle-ci s'est établie pour la ME à environ 3% et pour la PE à 1,3%. Les microentreprises enregistrent pour leur part une contre-performance de -7,17%.

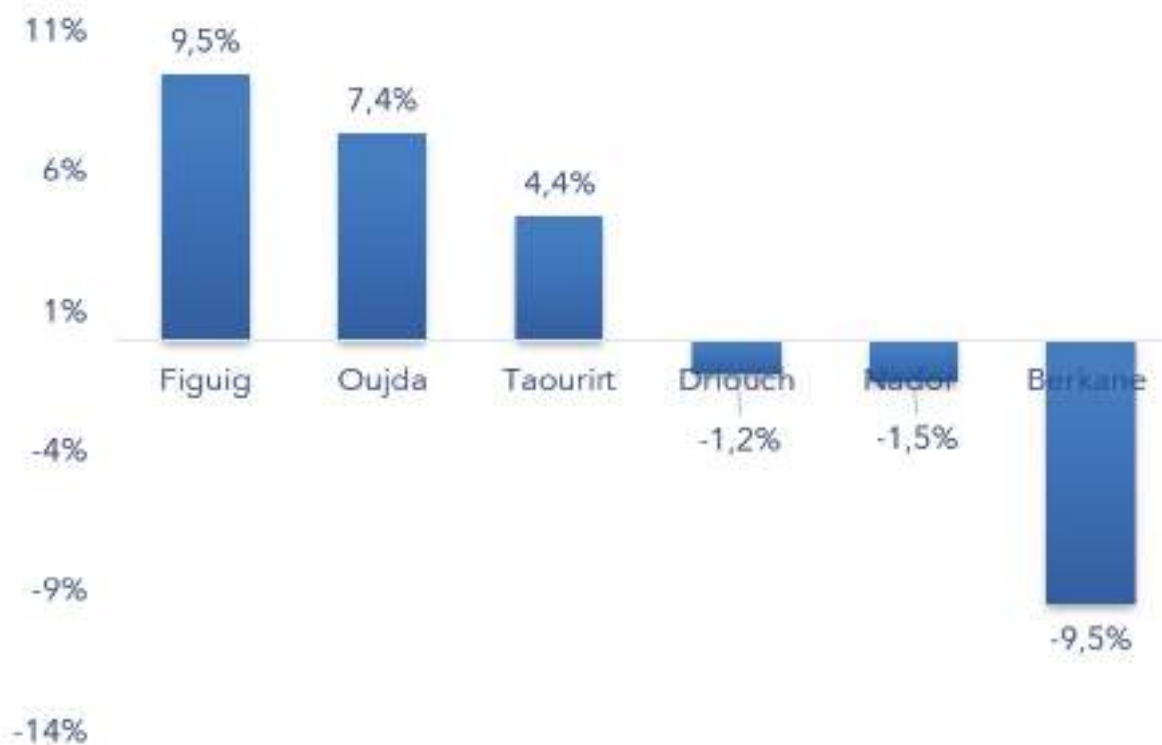
Graphique 26 - Taux de rentabilité des capitaux propres par catégorie d'entreprises (2018)



Source : OMTPE

L'analyse par province révèle que Figuig et Oujda affichent les taux de rentabilité de capitaux propres les plus élevés de la Région avec respectivement 9,5% et 7,4%, suivies de la province de Taourirt (4,4%). Pour le reste, la rentabilité des capitaux propres est négative et se situe à des niveaux entre -1,2% et -9,5% (cf. graphique 27).

Graphique 27 - Taux de rentabilité des capitaux propres par province & préfecture (2018)



Source : OMPME



Succursale de Bank Al-Maghrib
115 Boulevard de Paris.
Casablanca, Maroc



المركز الجهوي للإستثمار لجهة الشرق
0536 682 827 | 0536 690 681 | 0536 682 827
CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL

Centre Régional d'Investissement
Bd. Prince Héritier Moulay El Hassan,
60000, Oujda, Maroc
TEL : +212 (0) 536 682 827
FAX : +212 (0) 536 690 681

www.orientalinvest.ma